

PLAN D'AFFECTATION SUD VILLAGE

ADOPTION PAR LE CONSEIL COMMUNAL

1 2
Approuvé par la Municipalité de Tolochenaz
dans la séance du : _____
du : _____
ou : _____

Le Syndic : _____ La Secrétaire : _____
Le Syndic : _____ La Secrétaire : _____

3 4
Adopté par le Conseil communal
dans la séance du : _____
le : _____

Le Président : _____ La Secrétaire : _____
La Cheffe du Département : _____

Auteurs initial des plans jusqu'à
examen préalable du projet :
Farra & Zouboulakis architectes
info@farraakis.ch

BAMO pour la Commune de
Tolochenaz :
ABA partenaires SA
WWW.ABA-PARTENAIRES.CH

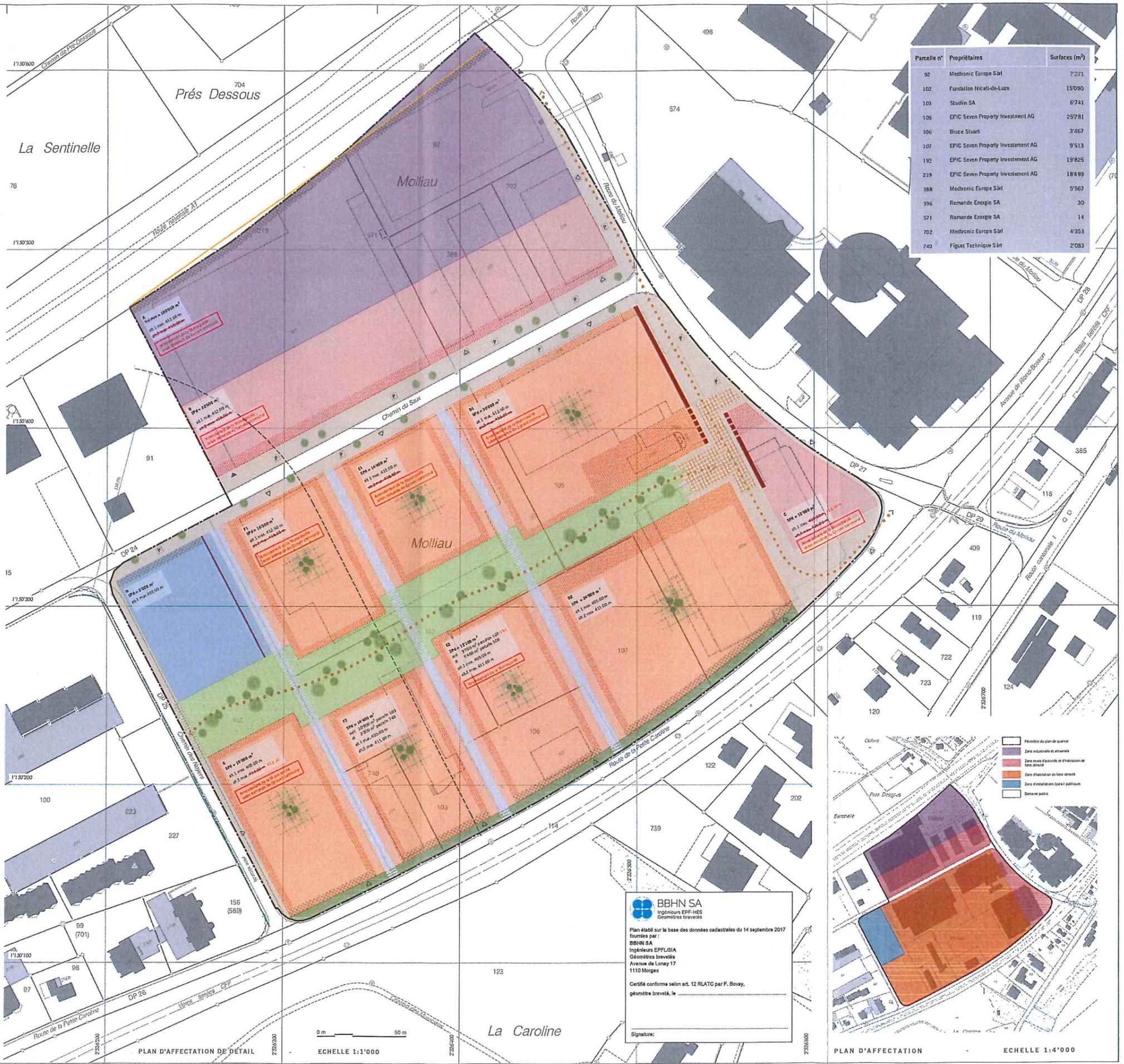
1^{er} octobre 2018
17062_PQ_Sud_Village_1000_Adoption-OK_181001_MZU_cro-pub

urbaplan

LEGENDE

- GENERALITES**
- Périmètre du PQ
 - Bâtiment existant
 - Cœur d'îlot
 - Principe de place publique
 - Aménagement public dans le prolongement de la place (localisation indicative)
 - Concept d'arborisation (nombre et localisation indicatifs)
- IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS**
- Aire de constructions
 - Désignation des aires de constructions
 - Frontage et transition
 - Limite des constructions
 - Front d'implantation obligatoire / tenant compte de la bande d'implantation
 - Bande d'implantation obligatoire
 - Surface de plancher déterminante maximale (SPd max.)
 - Volume maximal
 - Altitude maximale des constructions (Alt.1 max.)
 - Altitude maximale des surélévations (Alt.2 max.)
 - Principe d'accès à la zone industrielle (localisation indicative)
 - Principe d'accès au parking souterrain et/ou en silo (localisation indicative)
 - Principe de parking en surface (localisation indicative)
 - Cheminement de mobilité douce public
- MOBILITE**
- Emprise liée au gazoduc
 - Face de l'aire soumise à mesures accrues de protection contre le bruit
- ENVIRONNEMENT**
- Aire de mouvement et d'accès public
 - Aire de parc public
 - Installations publiques extérieures liées au groupe scolaire autorisées
 - Aire de venelle publique / en traversée de parc
 - Aire de jardin à caractère collectif et privatif
- A TITRE INDICATIF**
- Limite des constructions autorisée du 10 novembre 1961 maintenue (reportée à titre indicatif)

Coordonnées géographiques moyennes : X : 2'526'350 Y : 1'150'400



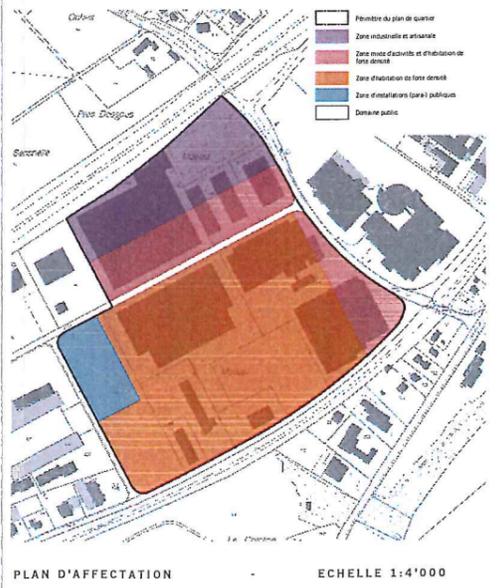
Parcelle n°	Propriétaires	Surfaces (m²)
92	Medtronic Europe Sàrl	7 271
102	Fondation Nicati-de-Luzo	15 090
103	Stadin SA	6 741
105	EPIC Seven Property Investment AG	25 781
106	Bruce Stuart	3 467
107	EPIC Seven Property Investment AG	9 513
192	EPIC Seven Property Investment AG	19 825
219	EPIC Seven Property Investment AG	18 499
388	Medtronic Europe Sàrl	9 567
396	Romande Energie SA	30
571	Romande Energie SA	14
702	Medtronic Europe Sàrl	4 353
740	Figul Technique Sàrl	2 083

BBHN SA
Ingénieurs EPF-HEG
Géomètres titulaires

Plan établi sur la base des données cadastrales du 14 septembre 2017
fournies par :
BBHN SA
Ingénieurs EPFL/SLIA
Géomètres brevetés
Avenue de Lancy 17
1110 Morges

Certifié conforme selon art. 12 RLATC par F. Bovay,
géomètre breveté, le _____

Signature: _____



PLAN D'AFFECTATION DE DETAIL
ECHELLE 1:1'000

PLAN D'AFFECTATION
ECHELLE 1:4'000